

0341367B
ACADEMIE DE MONTPELLIER
COLLEGE PAUL BERT
7 IMPASSE TOUNEL
34310 CAPESTANG
Tel : 0467498222

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Emploi de la dotation horaire globalisée

Numéro de séance : 8
Numéro d'enregistrement : 104
Année scolaire : 2023-2024
Nombre de membres du CA : 26
Quorum : 14
Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration

Convoqué le : 24/04/2024

Réuni le : 06/05/2024

Sous la présidence de : Carole Almont

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R421-2, R.421-9, R421-20, R.421-41, R.421-55
- l'avis de la commission permanente du

Sur la :

[] 1e proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration décide (voir le libellé de la délibération) ;

[X] 2e proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration décide, suite au refus de la première proposition du chef d'établissement présentée lors du conseil d'administration précédent (voir le libellé de la délibération) ;

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Eléments " D.H.G. "

Voir en pièce-jointe le tableau de suivi des moyens présenté au CA du 06 mai 2024.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	21
Pour :	3
Contre :	14
Abstentions :	4
Blancs :	0
Nuls :	0